



**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
23 mai 2001  
Français  
Original: anglais

---

**Assemblée générale  
Cinquante-cinquième session  
Point 40 de l'ordre du jour  
La situation au Moyen-Orient**

**Conseil de sécurité  
Cinquante-sixième année**

**Lettre datée du 23 mai 2001, adressée au Secrétaire général  
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente  
du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration, en date du 23 mai 2001, faite par les ministres de l'État du Qatar réunis en conseil ordinaire, concernant la situation dans les territoires palestiniens occupés (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 40 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim  
(*Signé*) Adel Ali **Al-Khal**

**Annexe à la lettre datée du 23 mai 2001, adressée  
au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim  
de la Mission permanente du Qatar auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

[Original : arabe]

**Déclaration datée du 23 mai 2001, faite par le Conseil  
des ministres de l'État du Qatar à l'issue de sa réunion ordinaire  
tenue ce matin à l'Amir Diwan**

Le Conseil des ministres a exprimé l'espoir que la réunion d'urgence des ministres des affaires étrangères de l'Organisation de la Conférence islamique, qui doit se tenir à Doha le samedi 26 mai 2001, aboutirait à des décisions et des recommandations tendant à apporter au peuple palestinien tout le soutien possible pour lui permettre de rester inébranlable dans sa résolution face aux actes d'agression barbares sans cesse commis par Israël.

Le Conseil a accueilli avec satisfaction les résultats positifs et les recommandations de la réunion d'urgence du Comité de suivi et d'action qui vient d'avoir lieu au Caire, notamment celles qui concernent la rupture de tous les contacts politiques des pays arabes avec le Gouvernement israélien jusqu'à ce que ce dernier mette fin à son agression contre le peuple palestinien et son autorité nationale et au blocus qu'il leur impose, la fourniture d'un appui politique et matériel aux Palestiniens victimes de l'occupation israélienne, le soutien à l'Intifada du peuple palestinien et à son droit légitime de résister à l'occupation et la position des pays arabes face au processus d'implantation et à la construction de colonies dans les territoires palestiniens et arabes occupés.

Le Conseil a réitéré l'appui de l'État du Qatar au peuple palestinien ainsi que sa volonté de demeurer à ses côtés dans la juste lutte que ce peuple mène pour exercer ses droits légitimes et parvenir à l'indépendance nationale, ainsi que sa totale solidarité avec la République arabe syrienne et le Liban constamment menacés et agressés par Israël.